

*Budget—M. Dawson*

Monsieur l'Orateur, je peux répéter pour l'honorable député qu'un programme de création d'emplois, visant à faire acquérir de l'expérience devant servir de base au travail pour les jeunes du Canada, sera inclus dans le budget.

Trente secondes, monsieur l'Orateur, et deux paragraphes sur 25 pages. Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, que cela soit une réponse à des promesses ou à des engagements de ce gouvernement. La même semaine, monsieur l'Orateur, l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration, au comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, annonçait aux députés que dans le budget il y aurait des mesures concrètes, mais sans plus de détail. Le lendemain, il comparaisait devant le *Canadian Club* à Toronto et leur a donné la primeur sur certains détails, détails qu'il avait refusé de nous dévoiler à nous, parlementaires, de dévoiler à la Chambre et au comité. C'est cette attitude arrogante qui va détruire ce gouvernement, monsieur l'Orateur.

Dans ce discours, le même ministre a cherché à se débarrasser du problème en le refilant à l'entreprise privée ou en disant que c'était la faute de l'explosion démographique, s'il y avait une hausse de chômage. Monsieur l'Orateur, je ne vois pas pourquoi une hausse de la courbe démographique pénaliserait des jeunes. Je pense qu'un jeune qui est né dans une période de haute densité démographique a droit au travail au même titre qu'un jeune né dans une période de basse densité démographique.

Monsieur l'Orateur, ce même ministre a annoncé la création d'un programme visant au placement de 105,000 jeunes dans des emplois d'ici la fin du mois de mars 1981. Encore hier, dans le budget, il répétait la même chose, mais en ne présentant absolument aucune mesure concrète pour nous prouver de quelle façon il allait le faire. La seule que l'on sait, c'est qu'ils ont réduit des projets de Canada au travail, qu'ils ont gelé les budgets pour la formation de la main-d'œuvre. Il proposait déjà dans cette déclaration de remettre encore une fois la responsabilité à d'autres en disant que cela prendra l'entière collaboration de l'entreprise privée. Ce que le ministre oublie, c'est que l'entreprise privée attend le leadership du gouvernement et qu'elle ne l'a pas eu encore du gouvernement actuel.

Il est illusoire de penser que les programmes de crédits d'impôt régleront tous les problèmes quand il faut payer des taxes pour recevoir des crédits, et dans la situation actuelle plusieurs compagnies n'en paient pas. Où en sont les programmes visant à aider les municipalités et les coopératives qui ne paient pas de taxes, les compagnies qui n'ont pas assez d'argent, qui n'ont pas réalisé assez de profits pour payer des taxes, monsieur l'Orateur? Rien dans les propositions de l'honorable ministre ne souligne quelque chose à ce sujet qui pourrait les encourager.

● (1750)

*[Traduction]*

Comme il y a une université et cinq collèges dans ma circonscription et que 56 p. 100 des chômeurs qu'on y compte sont âgés de 17 à 25 ans, je dois dire que c'est une question qui m'intéresse. Je ne prétends pas avoir trouvé une solution miracle à un problème économique qui frappe tout le monde occidental. Mais je dirais que nous avons le devoir de faire de notre mieux pour sensibiliser le gouvernement et le convaincre que nous devons faire davantage d'efforts pour remédier à cette situation inacceptable.

[M. Dawson.]

Comme je l'ai déjà dit, nous ne sommes pas le seul pays dans cette situation. Les députés savent sûrement que dans tous les pays le taux de chômage chez les jeunes est plus élevé que la moyenne nationale. Cependant, pour des raisons que je n'ai pas encore trouvées, qu'elles soient de nature historique, économique, saisonnière ou autre, les jeunes Canadiens, semblent, à mon point de vue, plus durement frappés que ceux des autres pays. Nous avons des chiffres qui le démontrent. En 1976, le taux de chômage des jeunes Canadiens était de 10 p. 100, soit le double de celui de la plupart des pays d'Europe. Ce sont là des chiffres de l'OCDE. La situation est encore pire dans la région du pays que je représente, parce que c'est une région francophone. Nos jeunes n'ont pas les mêmes occasions d'emploi que ceux du reste du Canada; ils ne peuvent pas prendre leurs affaires et déménager, quitter leur province ou quitter leur pays. Cela est à cause de la situation linguistique qui ne garantit pas toujours que l'on respectera les droits du francophone partout dans le pays.

*[Français]*

Dans le cas précis du Québec la différence de langue et de culture est un obstacle à la mobilité des jeunes vers les provinces où l'emploi s'obtient plus facilement. Les statistiques indiquent clairement le taux de mobilité relativement faible chez l'ensemble des Québécois. Les chiffres pour la période de 1966 à 1970 sont malheureusement les plus récents. L'étude d'où ces statistiques sont tirées énumère la différence de langue et de culture parmi les causes de faible mobilité.

Ainsi, l'Ontario, qui bénéficie d'un faible taux de chômage, possède un taux de mobilité plus élevé que le Québec, bien que sa «migrationnette» soit positive. Dans la même étude on constate la forte proportion de jeunes parmi les immigrants et l'importance des raisons économiques dans le phénomène de la migration. En somme, la différence de langue et de culture maintient le problème de chômage chez les jeunes au Québec à un niveau plus élevé qu'il l'aurait été autrement.

*[Traduction]*

Des technocrates du gouvernement actuel et des gouvernements du passé ont trouvé bien des raisons pour expliquer la fâcheuse situation où nous nous trouvons présentement, entre autres l'absence de moyens permettant de faciliter la transition entre l'école et le monde du travail; le boom des naissances ou les particularités démocratiques du Canada; l'affaiblissement général de notre situation économique et la structure de notre marché du travail. Ces raisons pourraient sembler acceptables aux technocrates et aux fonctionnaires, mais je ne pense pas que les jeunes et les politiciens du Canada puissent les accepter. Cela ne peut expliquer pourquoi, déjà il y a 15 ans, le chômage chez les jeunes était 1.7 fois celui des adultes.

Le chômage chez les jeunes n'est pas une difficulté propre à un groupe marginal ou à une minorité. Il y a présentement de 2.5 à 3 millions de jeunes de moins de 25 ans qui font partie d'une main-d'œuvre dont l'effectif est de dix millions de personnes. Depuis 1966, le nombre de jeunes en chômage a triplé pour atteindre plus de 400,000, et le taux de chômage chez les jeunes a plus que doublé pour atteindre 13.1 p. 100 en octobre.